

NUMÉROS INAMI ET QUOTA

ATTESTATIONS UNIVERSITAIRES POUR LES
ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN MÉDECINE

VENDREDI 28 AVRIL · BRUXELLES

ATTESTATIONS

- **Un système stable à long terme**
- **Tous les étudiants en médecine qui obtiendront leur diplôme en 2017 recevront une attestation**
 - Peuvent débiter leur stage/spécialisation
- **Tous les étudiants en médecine qui obtiendront leur diplôme en 2018-'19-'20 recevront une attestation**
 - Condition : les filtres sont efficaces dans les deux communautés

QUOTA – NOMBRE D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

2023

- Suit l'avis de la Commission de planification s'agissant de la répartition entre communautés
- Quota 2023 – nombre d'étudiants qui obtiendront leur diplôme en 2023 :
 - 1445 : 215 de plus qu'en 2020
 - *NL: 838*
 - *FR: 607*

QUOTA – NOMBRE D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

2024

- Une loi détermine la formule de répartition en fonction de la population
- Quota 2024 – nombre d'étudiants qui obtiendront leur diplôme en 2024:
 - Commission de planification : un quota global pour l'ensemble du pays
 - Répartition entre les communautés : calcul par la Cour des Comptes en fonction de la population.

CORRECTION OU LISSAGE

A partir de 2024 :

- **Lissage négatif de 1531 médecins F surnuméraires du passé.**
- **Jusqu'à résorption de l'écart.**
- **Seuil minimum d'étudiants promus chaque année par communauté : 505**
- **Lissage positif également possible. Modalités encore à déterminer.**

MÉCANISME DE CONTRÔLE

- **Veille à ce que les communautés respectent le quota**
- **Les compétences des communautés demeurent garanties**

NUMÉROS INAMI ET QUOTA

ATTESTATIONS UNIVERSITAIRES POUR LES
ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN MÉDECINE

VENDREDI 28 AVRIL · BRUXELLES